

Cossé-le-Vivien, le 28 mai 2021



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 3 juin 2021 à 20h30

Salle Saint-Exupéry

Place du Champ de foire à Cossé-le-Vivien

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Installation classée pour la protection de l'environnement : SARL CETRA CONSEIL

Finances & administration générale

- Créances admises en non-valeur
- Budget principal : décision modificative n°3
- Lotissement de la Plaine : décision modificative n°1

Urbanisme & bâtiments

- Transfert automatique de la compétence obligatoire « Plan local d'urbanisme » à la CCPC – droit d'opposition.
- Aménagement et sécurisation du carrefour rue des Alouettes

Sport, vie associative et culturelle

- Vente d'une partie du parquet de l'ancienne salle du FCC

Informations du maire et des adjoints

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

